

La Poste



Rentrée 2017

Post
BAC

BTS
Assistant
de Gestion
PME PMI
à référentiel commun européen

BTS
Assistant
de
Manager

BTS
Commerce
International
à référentiel commun européen

BTS
Communication

BTS
Comptabilité
et Gestion

BTS
Management
des Unités
Commerciales

BTS
Négociation
et
Relation Client

BTS
Tourisme

CPGE
Littéraire
A / L



Bâtisseur(s) d'avenir(s) ...

9 sections post-bac...

• Les STS en 2017 : 430 étudiants – 16 divisions

AGPME	Assistant de Gestion PME-PMI
AM	Assistant de Manager
CI	Commerce International
COM	Communication
CG	Comptabilité Gestion
MUC	Management des Unités Commerciales
NRC	Négociation et Relation Client
TOU	Tourisme

Responsable

La Directrice Déléguée aux Formations Professionnelles et Technologiques (DDFPT) coordonne les formations en STS.

Situation

Bureau de la DDFPT : à droite de la salle A008
DDFPT : Tél./Fax : 28.05.72
Assistant DDFPT : Tél. : 28.33.60 - poste 544

Missions

- Pilotage et gestion des stages sur le territoire et à l'étranger.
- Gestion des ressources matérielles.
- Organisation des examens et des CCF.
- Pilotage et accompagnement des projets.

• La section CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Écoles) « Littéraire » : 45 étudiants

Responsable

Professeur coordonnateur CPGE.

Le mot du Proviseur

Chers étudiants,

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous au nom du lycée Lapérouse où vous faites votre entrée au sein des Sections de Techniciens Supérieurs ou en Classe Préparatoire aux Grandes Écoles.

Je souhaite tout d'abord vous féliciter pour votre réussite au baccalauréat, fruit de votre investissement tout au long de votre scolarité au lycée, mais aussi pour votre affectation à l'issue des commissions de sélection qui vous ont reconnus aptes à suivre en enseignement supérieur.

Aujourd'hui, vous quittez le statut de lycéen pour entrer dans la vie étudiante ; c'est une chance qui vous est donnée de poursuivre des études. C'est aussi un engagement qui nous lie pour le temps de votre formation.

Pour nous, l'engagement de baliser votre vie d'étudiant en vous ouvrant à de nouveaux droits, de nouvelles perspectives et en œuvrant pour votre réussite.

Pour vous, l'engagement de vite comprendre qu'il convient de se consacrer en priorité à ses études, dès les premiers instants de l'année. A ce titre, votre assiduité et votre travail personnel seront des éléments essentiels de cet engagement. Montrez dès à présent à vos enseignants cette motivation qui anime tout étudiant soucieux de sa réussite!

En retour, ils vous donneront toute l'attention et tout l'accompagnement pédagogique dont vous avez besoin pour connaître le succès dans vos études et pour préparer votre future insertion professionnelle.

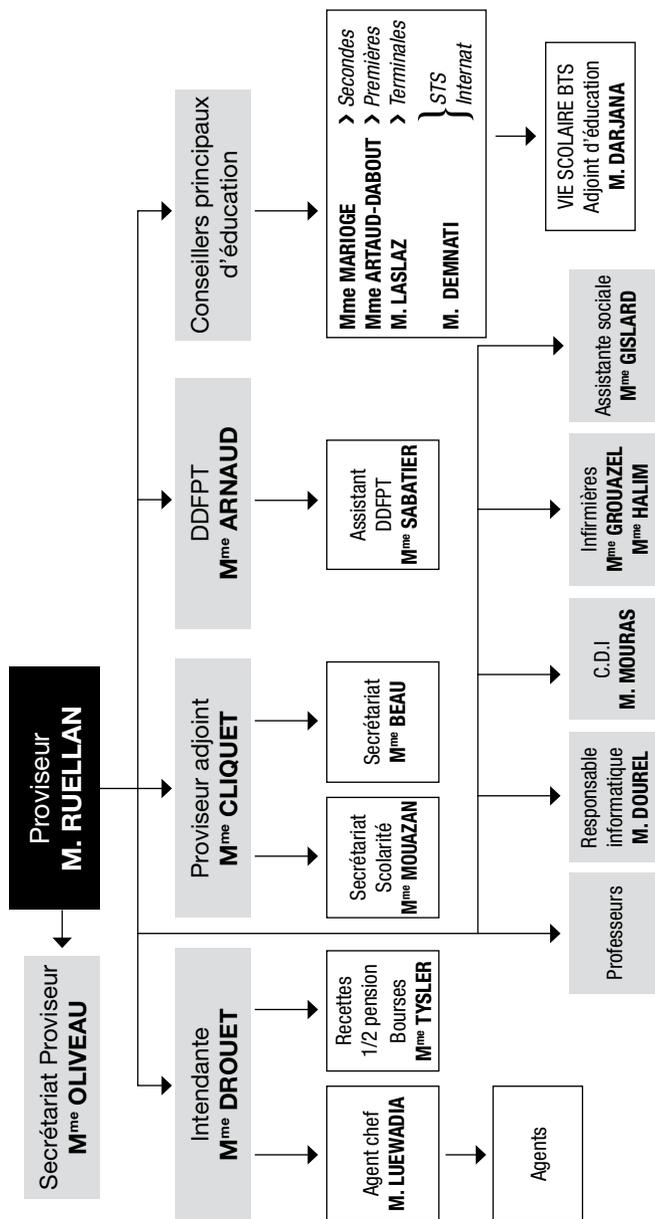
Votre parcours au lycée Lapérouse sera jalonné de beaux projets, de rencontres avec les professions auxquelles vous vous destinez ainsi que de travail personnel et en équipe.

Profitez de la richesse de la formation que nous vous offrons, investissez-vous à la hauteur de vos ambitions et vous serez au rendez-vous de votre réussite.

Nicolas RUELLAN

Proviseur

L'organigramme



(extrait au 31/12/2016)

Votre engagement

Pour vous aider dans votre réussite et faciliter votre formation professionnelle

• Au lycée

Trois principes de base à respecter :

- vous investir au maximum dans votre formation,
- être ponctuel et présent en cours,
- suivre les consignes et conseils de travail des professeurs, apprendre les leçons, rendre les devoirs en temps voulu, participer activement en cours.

Mais aussi :

- se conformer au règlement intérieur du lycée et à la charte informatique que vous signerez,
- prendre soin des locaux et du matériel mis à votre disposition (ordinateurs, tables, chaises...),
- adopter une tenue vestimentaire professionnelle,
- éteindre et ranger vos téléphones, MP3... pendant les cours,

Les places de parking situées devant les salles PF et devant la cantine sont réservées au personnel du lycée.

Le lycée Lapérouse est un établissement non-fumeur.

• En milieu professionnel

Pendant vos deux années de formation en Section de Technicien Supérieur, vous êtes amené(e) à réaliser des stages en milieu professionnel. Il vous appartient d'effectuer vous-même les démarches nécessaires.

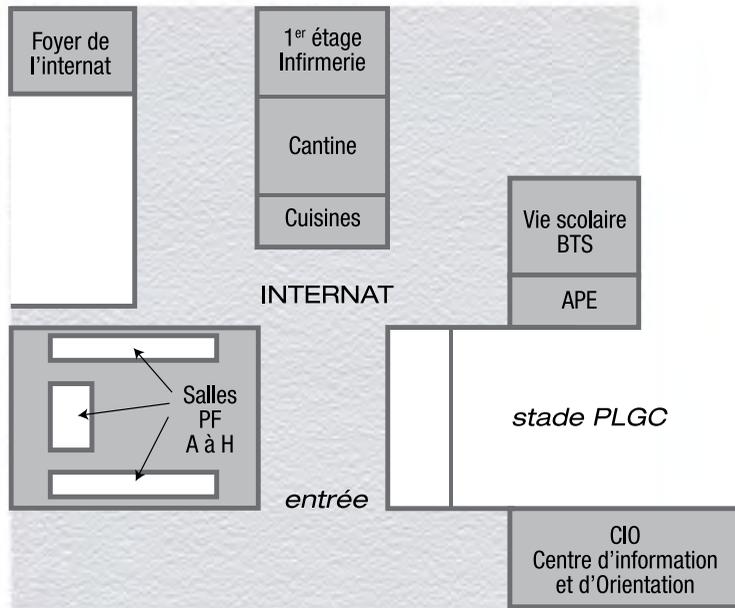
Lors de ces stages, vous véhiculez l'image du lycée Lapérouse et de votre section ; vous restez également sous la responsabilité de votre établissement scolaire.

Aussi, il est primordial :

- de respecter le règlement intérieur en vigueur et les horaires de travail de votre lieu de stage,
- de prévenir votre tuteur de stage et le lycée en cas de retard ou d'absence,
- d'adopter une tenue vestimentaire professionnelle,
- de vous adapter à la culture de l'organisme d'accueil,
- de respecter la confidentialité des informations portées à votre connaissance.



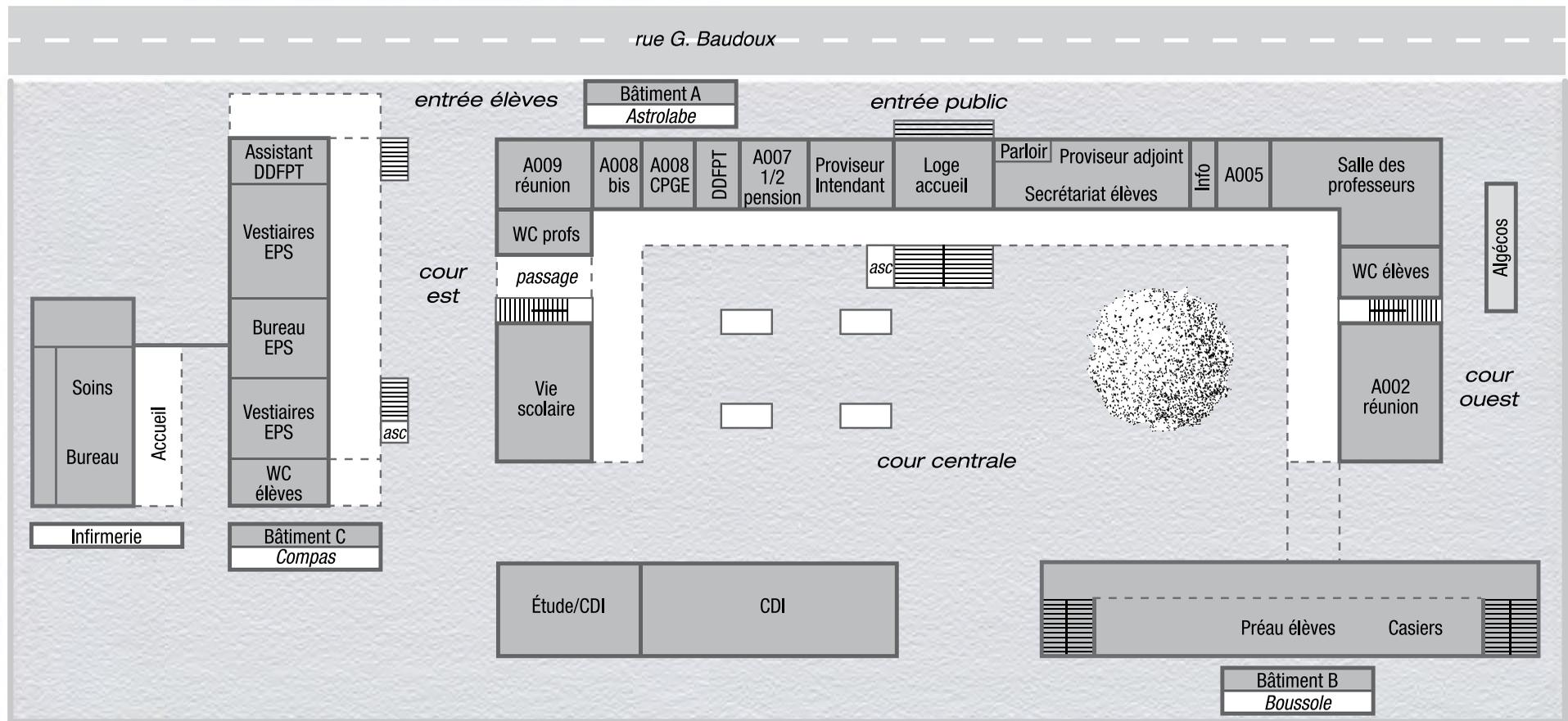
Plan d'ensemble du lycée



**Bâtiment couleur
Le Compas**
 1^{er} étage : salles C101 à C104
 2^e étage : salles C201 à C206
 3^e étage : salles C301 à C306

**Bâtiment principal
L'Astrolabe**
 1^{er} étage : salles A101 à A118
 2^e étage : salles A201 à A218
 3^e étage : salles A301 à A317

**Bâtiment
La Boussole**
 (au-dessus du préau)
 Salles B102 à B105
 Salles B202 à B205



La vie du lycée

• L'horaire quotidien

MATIN	M1	07h10 - 08h05
	M2	08h10 - 09h05
	M3	09h20 - 10h15
	M4	10h20 - 11h15
	M5	11h20 - 12h15

6h55 : ouverture des portes du lycée
7h05 : entrée dans les classes

APRÈS-MIDI	S1	12h30 - 13h25
	S2	13h30 - 14h25
	S3	14h30 - 15h25
	S4	15h40 - 16h35
	S5	16h40 - 17h35

1/2 pension ouverte de 10h45 à 12h50 en continu

ATTENTION : vous devrez respecter les horaires d'ouverture et de fermeture des grilles du lycée.

Tous les cours prévus à l'emploi du temps sont OBLIGATOIRES.

• Le carnet de vie scolaire

Il permet de contrôler votre présence en cours et de justifier vos éventuels retards et absences. Vous devrez l'avoir en permanence avec vous.

Son utilisation :

- En cas de retard ou d'absence, présentez votre Carnet de vie scolaire rempli au bureau de la Vie Scolaire avant de vous rendre en cours.
- Tout retard et toute absence doivent être justifiés.
- L'acceptation en cours n'est possible qu'avec le visa de la Vie Scolaire.
- En cas d'absence prévisible, informez la Vie Scolaire et vos professeurs et présentez un justificatif de votre absence.

• La vie scolaire post-bac

Situation :

En face de la cantine et de l'internat.

Conseiller principal d'éducation (CPE) :
M. DEMNATI.

Adjoint d'éducation : M. DARJANA.

Horaires vie scolaire : de 7h à 16h 30.

RDV : au 29.20.66 avec le CPE ou au 28.05.71 à la vie scolaire.

Missions :

- L'information et le conseil des étudiants de STS.
- Le contrôle de l'assiduité et le suivi des étudiants.
- La collaboration avec les enseignants et le personnel du lycée.

• La demi-pension

La cantine se trouve au rez-de chaussée du bâtiment de l'internat.

Les étudiants peuvent bénéficier de la cantine à partir du 2^e trimestre. S'adresser au bureau A007, muni d'une photo et d'un montant de 18 450 F.

Horaires des repas : du lundi au vendredi de 10h45 à 12h50 en continu.

Fonctionnement :

Présenter obligatoirement votre carte magnétique à chaque repas à l'entrée du réfectoire.

Carte valable toute la scolarité. Coût de remplacement en cas de perte : **1 100 F**.

Penser à rendre votre carte à l'Intendance pendant **les périodes de stage** pour bénéficier d'une remise d'ordre sur le montant de la 1/2 pension.

• Les délégués de classe

Chaque classe élit deux délégués titulaires et deux délégués suppléants pour l'année scolaire. Ils sont les seuls représentants des étudiants réglementairement reconnus dans l'établissement.

Les délégués de classe sont chargés des relations entre les étudiants et les autres membres de la communauté scolaire : professeurs, personnels de direction ou d'éducation... Ils siègent de droit au conseil de classe.

L'ensemble des délégués titulaires constituera l'Assemblée Générale des Délégués (AGD).

Eux seuls votent pour désigner les cinq représentants des élèves (dont un étudiant) au Conseil d'Administration du lycée et au Conseil de Vie Lycéenne (CVL).

• Les associations étudiantes

Les sections de BTS disposent d'associations à vocation pédagogique pour l'organisation d'événements (Salon de l'étudiant), de rencontres avec des professionnels, de voyages d'études...

Ces associations permettent aux étudiants de développer leur sens des responsabilités, leur esprit d'initiative, le respect de l'autre et le dépassement de soi.

• Le CDI

Situation : bâtiment au fond à droite de la cour centrale.

Horaires : de 7h à 17h35 lundi, mardi et jeudi, 16h40 le vendredi et de 7h à 12h15 le mercredi.

Documentaliste : M. MOURAS.

Fonctionnement : lieu ouvert à tous ceux qui doivent faire des recherches et travailler sur des documents du CDI à la demande ou non d'un professeur. Il s'agit d'un lieu calme et confortable que chacun doit respecter par son comportement citoyen : courtoisie, silence, rangement. Vous pouvez y emprunter des ouvrages pour 15 jours maximum.

On y trouve...

- des documentaires (7 000), des ouvrages de fiction (4 500 titres), des abonnements (60), des revues archivées (7 000),
- des bandes dessinées et des mangas (700) à consulter sur place,
- 12 postes informatiques en consultation libre.
- 18 postes informatiques avec encadrement d'un professeur.

Recherche de données documentaires sur le portail Esidoc accessible sur Internet : <http://9830002k.esidoc.fr/>

• L'infirmier de l'externat

Situation : derrière le bâtiment C (en cou- leur) et les vestiaires d'EPS.

Horaires : tous les jours de 7 h à 17 h (16 h le vendredi) et le mercredi de 7 h à 12 h.

Fonctionnement :

- Pendant les heures de cours et **unique- ment en cas d'urgence** : avec l'accord du professeur et accompagné d'un ca- marade de classe, passer à la Vie Sco- laire avant de se présenter à l'infirmier.
- En dehors des cours : se présenter di- rectement à l'infirmier.

Les infirmières assurent :

- des soins en cas d'urgence (blessures, malaises, crises...),
- un accueil et une écoute des élèves pour des problèmes de santé, d'ordre social,
- des actions d'éducation à la santé et la mise à disposition de prospectus sur la santé.

Service Santé - Maison de l'Étudiant - Campus de Nouville

Consultations gratuites avec une infirmière les mercredi et vendredi de 9 h à 11 h (sauf vacances scolaires) ou avec un médecin : du lundi au jeudi de 17 h à 19 h.

Permanences à consulter sur le site de la Maison de l'Étudiant :

www.maisondeletudiant.nc



• L'assistante sociale

Situation : bureau de la Maison de l'Étu- diant - Campus de Nouville.

Horaires : mardi et jeudi de 13 h à 15 h et vendredi de 8 h à 15 h.
(Ouvert durant les vacances)

Service : Mme Véronique ISPA, apporte écoute, conseils et soutien aux étudiants en difficulté pour favoriser leur intégration scolaire et sociale.

Elle travaille en collaboration avec les différents services de la Maison de l'Étudiant pour le logement, la santé, les bourses et peut instruire des demandes d'aides financières (bus, alimentation, etc).

Fonctionnement : se présenter ou prendre RDV par tél. au 29.00.60 ou par mèl : veronique.ispa@univ-nc.nc

Mme GISLARD, assistante sociale du lycée, sert de relais (bureau A008bis).
Tél. : 28.05.81.

• La conseillère d'orientation psychologue

Situation : bureau A008bis au rez-de- chauffée du bâtiment principal.

Horaires : lundi de 8 h à 16 h
Mardi et mercredi de 8 h à 11 h 30.

Fonctionnement : prendre RDV à la vie scolaire ou contacter le CIO (en face du lycée).

Mme Maÿ TRANTY – Tél. : 27.53.28
Mèl : coplaperouse@yahoo.fr.

Adresses utiles

• Bourses - Documentation

Province Sud - www.province-sud.nc

Direction de l'Éducation (DES) - 55 rue Georges Clémenceau - Nouméa - Tél. : 20.49.00

Bureau d'Information et d'Aide aux Étudiants (BIAE) - Mèl : des.bourses.etudiants@province-sud.nc

Province Nord - www.province-nord.nc

Direction de l'Enseignement, de la Formation et de l'Insertion de la Jeunesse (DEFIJ)

Hôtel de la Province Nord - Koné - Tél. : 47.72.27 - Mèl : defi@province-nord.nc

Province des Iles Loyauté - www.province-iles.nc - Direction de l'Éducation, de la Formation, de l'Insertion professionnelle et de l'Emploi (DEFIPE) - BP 50 - 98820 Wé - LIFOU

Tél. : 45.52.20 - Mèl : c-siapo@loyalty.nc

Vice-Rectorat - www.ac-noumea.nc - 22 rue JB Desarnaulds - Nouméa - Tél. : 26.61.00

Consulat Général d'Australie - www.australianconsulatenoumea.embassy.gov.au

11 rue Georges Baudoux - Immeuble Norwich - Nouméa - Tél. : 27.24.14

Consulat Général de Nouvelle-Zélande - <http://www.nzembassy.com/new-caledonia>
4 boulevard Vauban (2^e étage) - Nouméa - Tél. : 27.25.43

Bibliothèque Bernheim - www.bernheim.nc

41 avenue du Maréchal Foch - Nouméa - Tél. : 24.20.90 - Mèl : bernheim@bernheim.nc

Bibliothèque universitaire - Université de la Nouvelle-Calédonie

145 avenue James Cook - Campus de Nouville - Nouméa - Tél. : 29.01.20 - Mèl : bibliothèque@univ-nc.nc

Aide au logement

Maison de l'Étudiant - Guichet Unique - Université de la Nouvelle-Calédonie

4 rue Félix Raoul Thomas - Nouville - Nouméa - Tél. : 29.00.57 - www.maisondeletudiant.nc

• Orientation

Centre d'Information et d'Orientation (CIO) : en face du Lycée Lapérouse

10 rue Georges Baudoux - Nouméa - Tél. : 27.53.28 - www.cio.ac-noumea.nc

Mission d'Insertion des Jeunes de la Province Sud (MIJ)

12 rue de Verdun - Immeuble Gallieni II - Nouméa - Tél. : 28.22.77 - www.mij.asso.nc

Institut pour le Développement des Compétences en NC (IDC-NC) : Informations sur les métiers

1 rue de la Somme - Nouméa - Tél. : 28.10.82 - www.idcnc.nc

• Hébergement

Campus universitaire - Nouville - Nouméa - www.univ-nc.nc

Société Immobilière de NC (SIC) - www.sic.nc

Foyer des étudiants de la Province Nord - 28 rue de la Garonne - PK4 - Nouméa - Tél. : 43.13.71

Campus des étudiants de la Province des Iles Loyauté - www.campusdesiles.nc

21 ter rue du Commandant Rougy - Vallée des Colons - Nouméa - Tél. : 25.43.40

Foyer Massabielle* - 26 route de l'Anse Vata - Nouméa - Tél. : 26.30.30 - Mèl : joieetfamille@mls.nc

Foyer Jean Calvin* - 3 rue des Frères Carcopino - Pointe de l'Artillerie - Nouméa - Tél. : 27.86.24

Institut Jeanne d'Albret* - 4 bis boulevard Vauban - Nouméa - Tél. : 27.23.51 - Mèl : directrice@lagoon.nc

Transports - GIE Karuia Bus - Tél. : 26.54.54 - www.karuiabus.nc

* Foyers pour jeunes filles



Lycée Lapérouse

5, rue Georges Baudoux • BP M5 - 98849 NOUMÉA CEDEX

Téléphone : (687) 28 33 60 • Télécopie : (687) 27 74 50

Mél : ce.9830002k@ac-noumea.nc

www.weblaperouse.ac-noumea.nc